

Mon Prince



est. Votre bon locus, votre justice, que je viens
reclamer en faveur de M. Le Chevalier d'Albon Cap^{te}
Commandant au 2^e Régiment de Chev^{aux} Légers.
je suis chargé de lui remettre 7500^{rs} pour le
remboursement de la finance de son voyage.
au lieu de 10 mil livres, à cause d'un brevet
de retraite qui avoit été demandé à la formation
de 1776. sous le Ministère de M. Des
Fermiers. Voilà le fait, cette somme mon
Prince n'est pas à M. d'Albon elle est à
M. Le Marquis de Launay, qui étoit Cap^{te}

Ces. au régime R. étranger, qui par
générosité, pour obliger son camarade la
lui avoir l'idée et en attendait le paiement
sans intérêt, quand M. d'Arzon s'en est
trouvé en état de se rembourser, par suite
pour son métier, M. de Lantismore avait
pris l'aide Majorité de M. d'Arzon, il a
été réformé. ...

Sur la mort Prince, les Procédures de Deuvs
Militaires de l'ancienne Cavalerie, si avantageuse
au bien du service.

M. d'Arzon est un gentilhomme d'une
bonne fortune, un des meilleurs Cap. de
Cavalerie, qui se trouvent, qui est l'exemple

Du régime que je n'ai peut être plus le
bonheur de vous demander, au quel je serai toujours
attaché. Je vous demande mon prince comme
une grâce qui me devoit personnellement de lui faire
avoir de en gratification la somme de 2500^l
qui lui en est due, il la doit à M. le Maréchal
de Castelmoré, dans cette grâce, il lui sera
impossible de remplir un engagement, qu'il
doit à l'honneur dont il fait profession,
ainsi qu'à la reconnaissance.

Je suis avec respect

Mon prince

Votre très humble et très
obéissant serviteur Perrot



A Paris le 1. Mars.

1780.